**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

**Band:** 124 (2003)

Heft: 5

**Artikel:** La santé des abeilles exige une grande attention

Autor: Fluri, Peter / Schmitt, Michel / Schneider, Rudlof

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1067923

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

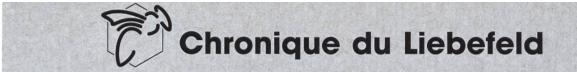
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



### La santé des abeilles exige une grande attention

Peter Fluri, Centre de recherches apicoles, FAM, Liebefeld, 3003 Berne Michel Schmitt et Rudolf Schneider, Service vétérinaire du canton de Berne, Herrengasse 1, 3011 Berne

Depuis 1999, on observe en Suisse de nombreux foyers de loque européenne, ce qui est plutôt inhabituel. En nous basant sur l'exemple des épidémies apparues dans le canton de Berne, nous abordons dans cet article les causes possibles de celles-ci, l'assainissement des colonies et les mesures de prévention. Nous désirons par là que les apiculteurs-trices apprennent à reconnaître les symptômes des maladies et appliquent des mesures adéquates afin de protéger leurs colonies contre une évolution épidémique de certaines maladies.

### Apparitions fréquentes de foyers de loque européenne dans la région de Konolfingen et Emmental

A l'automne 2002, une centaine de ruchers ont été mis sous séquestre dans cette région, principalement en raison de foyers de loque européenne et, dans quelques cas, de loque américaine. Cela représente environ 10 % des ruchers situés dans cette région. La même année, on a enregistré sur l'ensemble du territoire suisse 146 cas de loque européenne, ce qui représente en moyenne un nombre quatre fois plus élevé de cas par rapport aux deux décennies précédentes (20 à 50 cas annoncés). Cette forte augmentation est due principalement à deux zones d'infection, l'une située dans le canton de Fribourg, l'autre dans le canton de Berne.

### Causes possibles et voies de propagation des loques européenne et américaine

Le service vétérinaire cantonal du canton de Berne a organisé, en été 2002, dans la région de Konolfingen en Emmental, deux soirées d'information destinées aux apiculteurs-trices. Une enquête relative à l'épidémie y a été réalisée. L'évaluation des quelque 250 questionnaires n'a certes apporté aucune information en relation directe avec l'apparition de l'épidémie, elle a toutefois fourni des indications importantes:

Lien avec une infestation élevée de Varroa

Il y a tout lieu de penser que la lutte contre Varroa n'a pas été appliquée de façon suffisamment conséquente au cours des années 1999 à 2001 dans certains ruchers, de sorte qu'un nombre plus élevé de varroas que le nombre admis (50 acariens par colonie) ont hiverné dans les colonies en cause. Au printemps et à l'été suivants, la croissance de la population d'acariens a été favorisée par ce nombre trop élevé, sans que les apiculteurs-trices ne s'aperçoivent de quoi que ce soit. En effet, dans un premier temps, les colonies se sont développées normalement, ce qui a permis aux varroas d'augmenter fortement leur population. Après que les colonies ont atteint le point culminant de leur développement en juillet, l'infestation de varroas s'est rapprochée du seuil dommageable, le dépassant même, avec pour conséquence une diminution ou un affaiblisse-

Suite à la page 27



# 5 points de vente en Suisse romande sont à votre disposition

Vous trouverez plus de 300 articles apicoles de qualité BIENEN-MEIER en stock par exemple:

Cire ULTRA, cadres DB et Suisse, aliments (VITALIS, APIFONDA, APIINVERT, SALIXAN, CASTAFLOR), fils de fer, cérificateurs solaire et à vapeur, nourrisseurs, vêtements de protection (voiles et chapeaux, gants en cuir et en caoutchouc, combinaison, vestes et blouse), tranquillisants (pipes, enfumoirs, tabac, FABY, HERBA).

Outillage, produits de la droguerie apicole et élevage de reines, matériels pour la récolte du miel (fourchettes et couloirs à désoperculer, extracteurs, passoires, maturateurs, clarificateurs).

**Récipients à miel** (verres et boîtes à miel type K et Panorama jaune et blanche), **couvercles à visser, étiquettes pour miel**, bidon à miel, emballages cadeaux, etc.

Ruches magasin DB et ruches Suisse, APIBOX DB et Suisse, accessoires pour ruches, produits pour la santé et la beauté, etc.

REPRISE GRATUITE DE VIEUX RAYONS, OPERCULES ET CIRE FONDUE.

### Voilà les adresses des points de vente BIENEN-MEIER

**Dépôts** (pour les heures d'ouverture contacter une des adresses mentionées ci-dessous)

1123 ACLENS: M. Marcel DECURNEX, «Les Chancels», Tél. + Fax 021 869 91 96

1723 MARLY: Mme et M. BALMER, Chemin Combetta 5,Tél. + Fax 0264361394

**3232 ANET:** M<sup>me</sup> et M. FREI, Bieistrasse 12, Tél. + Fax 0323133203

#### Revendeurs

1680 ROMONT: Commerce de Fer SA, rte de l'Industrie 20, Tél. 0266519393

1950 SION: A. Walpen, Quincaillerie, Grand-Champsec 12, Tél. 027 203 45 55

Nous vous remercions de votre fidélité et nous vous souhaitons une bonne année apicole!



Jne entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1, 5444 Künten Tél. (056) 485 92 50 Fax (056) 485 92 55 www.bienen-meier.ch



### Centre de recherches apicoles, FAM Liebefeld, 3003 Berne

### Questionnaire sur l'état du cheptel apicole de l'été 2002 au printemps 2003

Remplir un questionnaire par rucher SVP

Données personnelles (faculta	
Nom:	Prénom : Téléphone :
Renseignements concernant	e rucher :
Numéro postal et commune où s	e trouve le rucher :
Canton :	Altitude :m
Cultures proches du rucher	
Lesquelles de ces cultures étaie	nt cultivées dans les environs de votre rucher en 2002:
□ colza	☐ maïs Distance du rucher :km
□ tournesol	Variété de tournesol si vous la connaissez :
Pertes de colonies	
	normales durant la période s'étendant de l'été 2002 au printemps 2003 ? oui/non
	t 2002 : colonies Nbr. colonies au 1 <sup>er</sup> mai 2003 : colonies
Période des pertes :	l été 2002 □ automne 2002 □ hiver 2002/03 □ printemps 2003
Nbr. de colonies perdues :	
Symptômes observés :	
Disparition des abeilles	□ Abeilles déformées
☐ Abeilles mortes dans la ru	che Déjections importantes sur les cadres
□ Abeilles rampantes	□ autres
Maladie ?	
Avez-vous observé des symptôr	nes de maladies sur votre rucher ? Quand ?
Lesquels?	

Lutte contre Varroa		
> Traitements de fin de saison, en absence de couvain e	en 2001 Traitement effectué : oui/non	
Si oui, à quel moment ? 🔲 d'octobre à mi-novembre	□ après la mi-novembre □ après Nouvel-An	
Produit utilisé :		
☐ Acide oxalique pulvérisation ☐ Apitol	Nbr. d'applications :	
☐ Acide oxalique dégouttement ☐ Perizin		
☐ Acide oxalique évaporation ☐ Bienenwohl		
· ·		
Avez-vous découpé le couvain de mâles au printemps 200	02 ? oui/non Nbr. de découpe par ruche :	
≻ Traitements d'été en 2002		
A quelle date avez-vous débuté les traitements en 2002 ?		
Quel produit avez-vous principalement utilisé pour ce traitem		
☐ Acide formique ponctuel Nbr. d'applications :		
☐ Ac. form. longue durée Nbr. d'applications :		
☐ Amitraz Mode application :		
☐ Apilife Var	☐ autres	
> Traitements de fin de saison, en absence de couvain e	en 2002 Traitement effectué : oui/non	
Si oui, à quel moment ?		
Produit utilisé :		
☐ Acide oxalique pulvérisation ☐ Apitol	Nbr. d'applications :	
☐ Acide oxalique dégouttement ☐ Perizin		
☐ Acide oxalique évaporation ☐ Bienenwohl		
☐ Acide lactique ☐ autres		
Nourrissage et récolte en automne 2002		
Avez-vous profité d'une miellée tardive en automne 2002 ?		
Si oui, jusqu'à quand ? Récol	te moyenne par ruche de miel de forêt?kg	
Si oui, quelle quantité de sirop avez-vous encore nourri en m	oyenne par colonie ?litre	
Type de nourriture et concentration du sirop :		
Au cas où vous auriez des pertes de colonies, avez-vous des		
Si oui, lesquels?		
Merci de retourner ce questionnaire jusqu'au 20 mai 2003 au	Centre de recherches apicoles FAM Liebefeld	

Merci de retourner ce questionnaire jusqu'au 20 mai 2003 au Centre de recherches apicoles, FAM Liebefeld, 3003 Berne

# **QUALITÉ ET PRIX**

### **CIRE PURE ET SOUPLE**

CIRE PURE ET SOUPLE				
<ul> <li>Cire gaufrée très belle qualité, essayez!</li> </ul>	par 5 kg par 15 kg par 25 kg par 55 kg	Fr. Fr. Fr. Fr.	11.90 10.90 9.90 8.95	
<ul> <li>Gaufrage (échange contre cire brute fondue)</li> </ul>	par 5 kg par 10 kg par 20 kg par 50 kg	Fr. Fr. Fr.	4.90 3.90 2.90 2.55	
<ul> <li>Gaufrage de votre propre cire possible à</li> <li>Chaudière à cire en inox 110 l, à gaz</li> </ul>			495	
RUCHES ÉPICÉA, JOLIS ASSEMBLAGE	S À TENONS			
Réduction sur ruches et éléments bois: 10 % à Fr. 1200, 13 % à Fr. 2500, etc.				
- Cadres rainurés à montage rapide par e	mboîtement sel	on q	uantité	
<ul> <li>Ruche Dadant 12 c., toit chalet tôlé, ave et cadres, fond varroa, montée (par 1)</li> </ul>		Fr.	236	
- Idem, par 5 - 10 %: Fr. 212.40; par 11 -	-13 %	Fr.	205.30	
<ul> <li>Ruche Dadant 12 c., toit chalet, avec ha non montée (commande de 10 au minim</li> </ul>		Fr.	138	
- Ruche Dadant 10 c., pastorale, toit plat (par 1)			129	
- Idem 12 c.,			147	
<ul> <li>Ruche Dadant 10 c., pastorale, toit plat, (commande de 10 au minimum)</li> </ul>		Fr.	94	
<ul><li>Idem 12 c.,</li><li>Ruche d'élevage Dadant type frère Adar</li></ul>		Fr.	106.–	
à 4 compartiments, 4 planches de vols de 4 directions, 4 x 5 cadrons		Fr.	179.–	
<ul> <li>Ruche Burki pastorale, 14 cadres, sans</li> <li>1 hausse</li> </ul>			156	
<ul> <li>idem, non montée (commande de 10 mi</li> </ul>	inimum)	Fr.	108.–	
<ul> <li>et beaucoup d'autres modèles: Dadant 8 cadres utilisable sur 2 corps (comme les Langstroth) et hausses; ruchettes 6 cadres, 5 c</li> </ul>				



Rue du Commerce 36-38 F-74200 Thonon (France) Tél. (0033) 450 70 23 22 Fax (0033) 450 70 21 19 E-mail: maxmenthon@wanadoo.fr

Prix en francs suisses détaxés. Détaxe à partir de Fr.s. 280.-.

Dépôt et matériel disponible sur demande chez M. Jacques Castella, 1668 Neirivue (FR), tél. 0794122071.

ment de la force des colonies. Puis, dans un second temps, l'assiduité des abeilles au nettoyage a faibli et la disposition aux infections provoquées par des bactéries, des virus et d'autres agents pathogènes a augmenté. Dans ces conditions, les bactéries de la loque américaine et de la loque européenne, présentes dans les colonies, n'ont eu aucune difficulté à se développer.

Voies de propagation de la loque européenne

Les informations obtenues lors de l'enquête indiquent que les germes pathogènes se sont propagés de la façon suivante:

- Pillage visible et latent. A ce propos, les ruchers et les colonies négligées et/ou abandonnées semblent représenter un danger particulier.
- Déplacement des colonies, des nuclés et des caissettes de fécondation
- Echange de reines
- Echange de cadres à nourriture, de cadres à provisions ou de cadres de couvain entre les colonies et les ruchers
- Distribution de nourriture de réserve infectée provenant de l'armoire à cadres
- Dérive des abeilles

### Un assainissement minutieux est important

Après qu'il a été reconnu que la loque européenne s'était propagée outre mesure dans la région de Konolfingen en Emmental, le service vétérinaire du canton de Berne, sous la requête d'une situation extraordinaire, a prononcé la

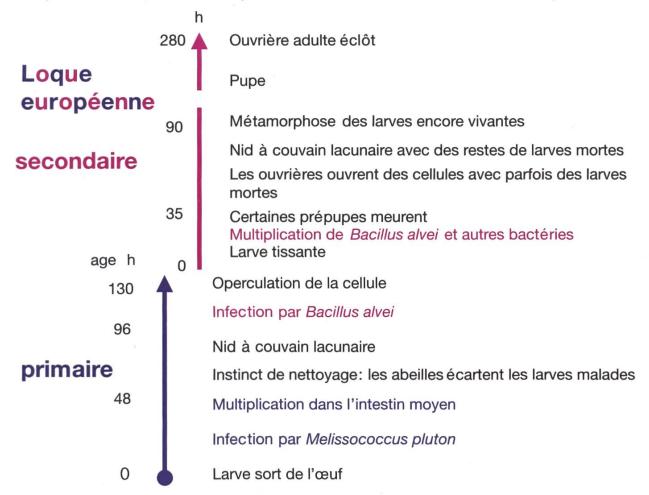


Schéma de l'infection et développement de la loque européenne.

mise sous séquestre des abeilles sur une grande partie du district de Konolfingen. Parallèlement à cette mesure, le service vétérinaire a lancé une vaste campagne d'information, organisée en collaboration avec le commissaire des ruchers et les inspecteurs des ruchers concernés, afin de recenser le plus grand nombre possible de ruchers touchés par la maladie. En été 2002, on a procédé, à grand renfort de moyens, aux contrôles et à l'assainissement des ruchers situés dans les zones touchées, selon les directives du Centre de recherches apicoles (voir www.apis.admin.ch). Ces opérations avaient pour objectif de détruire les réservoirs de bactéries dans tous les ruchers et d'éviter que ne subsistent des colonies malades ou affaiblies.

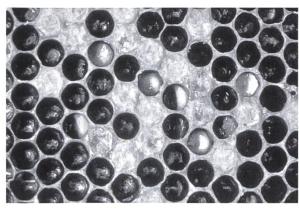
Ces mesures ont conduit au succès, toutefois pas immédiatement, comme le montrent les expériences du service vétérinaire de Fribourg dans le district de la Singine: en 2000 a éclaté une épidémie de loque européenne touchant vingt-huit ruchers. Sous la direction du service vétérinaire cantonal, l'assainissement et les contrôles ont été effectués de façon conséquente. En dépit de cela, on a dépisté en 2001 de nouveaux cas de loque européenne dans 16 ruchers et dans 14 ruchers en 2002. Ce printemps, on procédera à nouveau à des contrôles minutieux. Selon le service vétérinaire cantonal de Fribourg, les colonies avec des symptômes visibles de la loque (même si seules quelques cellules sont touchées) doivent être anéanties et en aucun cas il ne faut procéder à un essaim artificiel. En effet, il est apparu que des colonies avec une bonne vitalité, dont les symptômes de maladie étaient très faibles et avec lesquelles on avait procédé à un essaim artificiel, étaient à nouveau contaminées par la loque européenne l'année suivante.

### Contrôles au printemps 2003

Les séquestres prononcés dans le district de Konolfingen ne pourront être levés que si les contrôles complémentaires effectués par les inspecteurs des ruchers ne laissent transparaître aucune suspicion de maladie. Il faudra donc contrôler, dans la zone d'infection, 200 à 300 ruchers totalisant un nombre de colonies allant de 1600 et 2400. Le service vétérinaire a décidé de mener cette action de grande ampleur lors d'un week-end à fin avril – début mai avec un grand nombre d'inspecteurs et d'inspectrices des ruchers de même que d'auxiliaires expérimentés et volontaires.

## Recommandations pour la prévention contre les épizooties des abeilles au printemps

- A l'occasion d'une chaude journée à la fin du mois de mars début avril, contrôler tous les cadres à couvain quant aux symptômes d'une maladie du couvain. La fiabilité de ce contrôle est meilleure en mars-avril, car plus tard, les abeilles séjournent en grand nombre sur les cadres. Si l'on soupçonne un cas de loque européenne ou de loque américaine, il y a lieu d'en avertir immédiatement l'inspecteur ou l'inspectrice des ruchers compétent-e.
- En cas de risque d'épidémie, il faut éviter tout échange de rayon, que ce soit de couvain ou de nourriture, entre les colonies au sein du rucher ou entre différents ruchers.
- Il ne faut insérer aucun rayon de nourriture et ne distribuer aucun miel de provenance étrangère.
- Il est conseillé d'éliminer les colonies faibles (on peut éventuellement les renforcer avec un nuclé).



Rayon suspecté d'être atteint de la loque européenne ou américaine: nid de couvain lacunaire, cellules ouvertes, en partie contenant des larves mortes, opercules aplatis, voire enfoncés, parfois de couleur foncée et perforés

- Il faut veiller au bon développement des colonies (si possibles miellées continues).
- Dès la floraison des dents-de-lion, il y a lieu de laisser les abeilles construire les cires gaufrées, de retirer les vieux cadres et de les faire fondre.
- Il est recommandé de constituer régulièrement de jeunes colonies et de sélectionner les critères de vitalité (développement de la colonie, instinct de nettoyage).

• Il est indispensable de surveiller la population de varroas au moyen d'un couvre-fond grillagé:

- Si, fin mai, plus de 3 acariens tombent par jour, un traitement de longue durée à l'acide formique immédiatement après la récolte de printemps est nécessaire.
- Si, fin juillet, plus de 10 acariens en moyenne tombent par jour, il est nécessaire d'effectuer deux traitements de longue durée à l'acide formique
- Si, à un quelconque moment, plus de 30 acariens tombent par jour, le seuil de dommage risque d'être dépassé et un traitement dans les deux semaines s'impose impérativement.
   Traduction: Evelyne Fasnacht

### Pertes de colonies au printemps: causes possibles

Ce printemps aussi, certain-e-s apiculteurs-trices se sont trouvés-e-s devant des ruches vides et se sont interrogé-e-s sur les raisons de ces pertes. Pour répondre à cette question, il faut remonter dans le temps et considérer l'histoire de la colonie il y a un an, voire plus. Dans de nombreux cas, on constate que la lutte contre *Varroa destructor*, l'année précédente, n'a pas été suffisante. Les colonies périssent donc des **suites d'une infestation trop élevée de varroas**.

De tels dégâts peuvent être évités en appliquant à la lettre la **lutte alternative contre Varroa** préconisée depuis plusieurs années par le Centre de recherches apicoles. Pour maintenir l'infestation de varroas en dessous du seuil dommageable, il est indispensable d'appliquer les mesures suivantes:

- Mai, juillet: surveillance de la population de varroas en contrôlant la chute naturelle des varroas au moyen d'un couvre-fond grillagé. Interprétation et mesures: voir le paragraphe « Recommandations pour la prévention contre les épizooties des abeilles au printemps ».
- Août-septembre: 1-2 traitements à l'acide formique ou traitement au thymol pendant 6 semaines
- Novembre: 1 traitement à l'acide oxalique dans les colonies sans couvain

Pour les détails d'exécution, veuillez s.v.p. consulter le site du CRA www.apis.admin.ch.